Tribunal administratif de la Polynésie française Bibliothèque

ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 29/10/2025

Page: 1/1

Date: 27/10/2025

tenue par Monsieur BOUMENDJEL, Juge des Référés En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500518	RAPPORTEUR: Monsieur Michaël BOUMENDJEL
Titre de l'affaire	ire Demande au juge des référés de suspendre la décision du 23/10/2025 (ou tout document postérieur) par laquelle la direction des talents et de l'innovation (DTI) l'a obligé à retirer sa signalétique syndicale sur les candidatures individuelles aux élections des comités techniques paritaires.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE	M. A B
Défendeur	POLYNÉSIE FRANÇAISE	Le président

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 27/10/2025 Le président du tribunal